



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2

Convocation adressée le 08/04/2024
Affichée le 08/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze du mois d'avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, Patrick ELIZAGOYEN, agissant par suppléance.

Présents : Christine CHEVERRY PALUAT, Philippe DELGUE, Maryannick DOYHENARD, Julien DUHAU, Patrick ELIZAGOYEN, Agnès ETCHEBARNE, David ETCHECHURY, Fabienne ETCHEGARAY, Didier JUILLET, David LARREGUY, Sébastien LASSEGUETTE, Mado ROULLIER.

Absents : Sophie BAGNERIS (procuration à Maryannick DOYHENARD), Virginie JOCOU, Gaëlle REISDORFFER, Jean-Louis ROUX (procuration à Philippe DELGUE)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Agnès ETCHEBARNE

DCM 19 : Electrification rurale – Programme FACE AB (Extension souterraine) 2024
Approbation du projet et du financement de la part communale – Affaire n°24EX016

M. David LARREGUY Adjoint à la Voirie – Réseaux - Développement Economique et Agriculture informe le Conseil Municipal qu'il a été demandé au TERRITOIRE D'ENERGIE 64, de procéder à l'étude des travaux de : Extension alimentation propriété ERRECART DP 064 147 21B0052

M. Le Président du TERRITOIRE D'ENERGIE 64 a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser qui ont été confiés à l'Entreprise SN COPELEC/CENERGY.

M. LARREGUY précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale « FACE AB (Extension souterraine) 2024 », propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux :

OUI l'exposé de M. LARREGUY et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder aux travaux ci-dessus et charger le TERRITOIRE D'ENERGIE 64, de l'exécution des travaux
- **APROUVE** le montant des travaux et de dépenses à réaliser se décomposant comme suit :

• Montant des travaux TTC	12 126.13 €
• Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	1 212.61 €
• Actes notariés (Fonds libres)	345.00 €
• Frais de gestion du TE 64	505.26 €
TOTAL	14 189.00 €

.../...

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le: comme suit :



ID : 064-216401471-20240412-12042024DCM19-DE

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décom

• Participation FACE	
• TVA préfinancée par TE64	2 223.12 €
• Participation de la commune aux travaux à financer sur (fonds libres)	2 292.12 €
• Participation de la commune aux frais de gestion (fonds libres)	505.26 €
TOTAL	14 189.00 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus si la commune finance sa participation aux travaux sur « Fonds libres », le TE64 pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

- **ACCEPTE** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le 1^{er} Adjoint par suppléance,

Patrick ELIZAGOYEN